

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

COMMUNE DE LARRINGES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DE
HAUTE-SAVOIE

Séance du 16 septembre 2025

Délibération n°
20250916-13

L'an deux mille vingt-cinq et le seize septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Georges BLANC, Maire.

Nombre de Conseillers
En exercice 15
Présents 14
Votants 14

Présents : M. BLANC Georges, Mme METRAL Laure, M. CHESSEL Pascal, Mme CHESSEL Christelle, M. GRAS Jean-François, M. BOCHATON Philippe, M. COLLIARD Ervé, Mme GUYOT Patricia, Mme SERVOZ-COCHARD Nadine, Mme SERVOZ Nathalie, M. DELEVAUX Jean-Jacques, Mme LAINÉ Delphine, M. BOCHATON Sébastien, Mme GRIVEL Allma.

Date de la convocation
9 septembre 2025

Absents : M. COLLIARD Jean-François.

A été nommée secrétaire : Mme METRAL Laure.

OBJET

ADEME – AIDE CHALEUR RENOUELABLE

Acte rendu exécutoire
après télé-transmission
en Sous-Préfecture le
17 SEP. 2025
et mise en ligne sur le
site internet de la
commune le

17 SEP. 2025
Le Maire
Georges BLANC



Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que parmi les éléments du programme d'agrandissement et de rénovation du groupe scolaire, la solution par combustion de biomasse avec son silo a été retenue pour le remplacement de la chaudière gaz actuelle.

Il propose de solliciter une subvention auprès de l'ADEME au titre du contrat de chaleur renouvelable pour l'implantation de la chaufferie biomasse et son silo du groupe scolaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Charge Monsieur le Maire de déposer auprès de l'ADEME une demande de subvention au titre du contrat de chaleur renouvelable pour l'implantation de la chaufferie biomasse et son silo du groupe scolaire,

Autorise Monsieur le Maire à signer toute pièce à intervenir pour mener à bien ce dossier.

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Larringes, le 16 septembre 2025

Le Maire

Georges BLANC



La Secrétaire de séance

Laure METRAL